

# Communiqué de Presse

**sanofi aventis**

L'essentiel c'est la santé.



<b>Sanofi-aventis</b>		<b>Merck</b>
<b>Contact Media :</b>		<b>Contact Media :</b>
Jean-Marc Podvin		David Caouette
+33 1 53 77 44 50		(908) 423 34 61
<b>Contact Investisseurs :</b>		<b>Contact Investisseurs :</b>
Sébastien Martel		Joe Romanelli
+33 1 53 77 45 45		(908) 423 50 88

## **Sanofi-aventis et Merck nomment Raul Kohan, Directeur Général de la nouvelle joint-venture en Santé Animale**

### **- La future joint-venture s'appellera *Merial-Intervet***

**Paris, France et Whitehouse Station, NJ - Le 27 Juillet 2010** - Sanofi-aventis (EURONEXT: SAN et NYSE: SNY) et Merck & Co., Inc. (NYSE: MRK) annoncent aujourd'hui que Raul E. Kohan sera nommé Directeur Général de la future joint-venture en santé animale. Sanofi-aventis et Merck - connu sous le nom de MSD hors des Etats-Unis et du Canada - ont l'intention d'unir Merial et Intervet/Schering-Plough, pour créer un nouveau leader mondial en Santé Animale qui s'appellera ***Merial-Intervet***.

M. Kohan est actuellement président d'Intervet/Schering-Plough, la division Santé Animale de Merck. Il prendra ses nouvelles fonctions quand la nouvelle joint-venture sera approuvée par les autorités réglementaires et que l'opération sera finalisée, ce qui devrait intervenir au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2011. La création de cette nouvelle joint-venture en santé animale est soumise à la conclusion des contrats définitifs, à l'examen par les autorités de la concurrence aux Etats-Unis, en Europe et dans d'autres pays, ainsi qu'à d'autres conditions habituelles.

« *Raul Kohan dirigera ce nouveau leader dans la Santé Animale* », a déclaré Christopher A. Viehbacher, Directeur Général de sanofi-aventis. « *Les talents, les produits et l'expertise de chacune des sociétés sont très complémentaires et vont permettre de créer une société ayant une couverture géographique et un périmètre d'activités plus larges. En conséquence, nous attendons de la nouvelle joint-venture Merial-Intervet qu'elle génère une croissance significative.* »

« *Raul va nous apporter sa très grande expérience du secteur de la santé animale et de l'industrie pharmaceutique mondiale* », a déclaré Richard T. Clark, Président -Directeur Général de Merck. « *Nous sommes heureux que Raul conduise l'intégration des deux sociétés, tout en continuant à obtenir une dynamique de croissance mondiale. La nouvelle joint-venture aura un des portefeuilles de produits et de services les plus étendus en matière de santé animale, que ce soit dans les médicaments ou les produits biologiques, afin de pouvoir répondre aux besoins de millions de consommateurs* ».

Raul Kohan est Exécutive Vice-Président et Président de la Santé Animale Globale chez Merck. Il a rejoint Schering-Plough en 1984 et a depuis occupé divers postes à responsabilités croissantes. Il a été Directeur Délégué de la Santé Animale et Senior Vice-Président, Corporate Excellence et Services Administratifs chez Schering-Plough Corporation. Précédemment, les responsabilités de Kohan comprenaient la supervision des Opérations de Spécialités du groupe Schering-Plough, qui comprenaient la Santé Animale et la Santé Grand Public. Kohan est diplômé de l'Académie Militaire du Général San Martin, en Argentine, et possède un M.B.A. en économie de l'Université de Buenos Aires.

José Barella, actuellement Président Exécutif de Merial continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à la finalisation de la transaction. Il collaborera ainsi étroitement avec M. Kohan et contribuera de manière significative à la période de transition et à la création de la nouvelle activité combinée de Santé Animale. M. Barella a rejoint Merial en 2001 et il est devenu Directeur des Opérations en 2005, en charge de toutes les activités commerciales pour Merial au niveau mondial, comprenant les ventes, le marketing à la fois pour les activités animaux de compagnie et animaux de production, ainsi que les fonctions commerciales support. Il a été nommé Président Exécutif de Merial en 2007 avec la responsabilité de mise en œuvre de la stratégie mondiale de Merial, et sous son impulsion a développé la société pour qu'elle devienne un leader de cette industrie.

La nouvelle joint-venture Merial-Intervet offrira un portefeuille plus large de produits et services pharmaceutiques et biologiques de santé animale, ainsi que la possibilité de saisir des opportunités de croissance dans tous les domaines et tous les pays.

Le marché de la Santé Animale a atteint 19 milliards de dollars US en 2008. Les produits pour les animaux de compagnie représentent 40% du marché, contre 60% du marché pour les produits destinés aux animaux de production. Ce marché devrait croître d'environ 5% par an au cours des 5 prochaines années, soutenu par une demande croissante de protéines animales, ainsi que par des besoins importants de soins pour les animaux de compagnie.

Merial et Intervet/ Schering-Plough continueront à opérer de manière indépendante jusqu'à la finalisation de l'opération.

\*\*\*

### **A propos de Merck**

Merck est aujourd'hui un leader mondial des soins de santé qui aide le monde à bien se porter. Merck est connu sous la dénomination MSD hors des États-Unis et du Canada. Par le biais de nos médicaments sur ordonnance, de nos vaccins, de nos thérapies biologiques et de nos produits de soins s'adressant directement au consommateur final et de santé animale, nous travaillons main dans la main avec les consommateurs et sommes présents dans 140 pays afin d'offrir des solutions santé innovantes. Nous démontrons également l'importance que nous attachons à l'accroissement de l'accès aux soins de santé par l'intermédiaire de politiques, de programmes et de partenariats de grande portée. Merck. Portez-vous bien. Pour plus d'informations, visitez [www.merck.com](http://www.merck.com).

### **A propos de sanofi-aventis**

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

### **A propos de Intervet/Schering-Plough Animal Health**

Intervet/Schering-Plough Animal Health, basée à Boxmeer (Pays-Bas) se focalise sur la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits de santé animale. La société offre à ses clients l'un des portefeuilles de santé animale les plus importants et les plus innovants, comprenant des produits visant à prévenir, traiter et contrôler les maladies chez toutes les espèces d'animaux de ferme et de compagnie ainsi que des produits pour la gestion de la reproduction. Intervet/Schering-Plough Animal Health ; filiales de Merck & Co. Inc., Whitehouse Station NJ, USA. Pour plus d'informations, veuillez visiter [www.intervet.com](http://www.intervet.com).

## **A propos de Merial**

Merial est un leader mondial en santé animale proposant une gamme complète de médicaments et de vaccins destinés à améliorer la santé, le bien-être et les performances d'un grand nombre d'espèces animales. Merial emploie environ 5 700 personnes et est présent dans plus de 150 pays à travers le monde. Formé en 1997, Merial est un leader dans le secteur de la Santé animale, d'abord JV codétenue à 50/50 par Merck et sanofi-aventis, aujourd'hui filiale à 100% de sanofi-aventis depuis l'acquisition en 2009 par sanofi-aventis de la part de Merck dans Merial, pour un montant de 4 Milliards de dollars US. Pour plus d'information, visitez [www.merial.com](http://www.merial.com).

### **Déclarations prospectives de Merck**

*Le présent communiqué de presse comporte des « déclarations prévisionnelles » au sens des dispositions « safe harbor » de la loi américaine de 1995 intitulée « United States Private Securities Litigation Reform Act ». Ces déclarations peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les avantages de la fusion entre Merck et Schering-Plough, y compris les résultats financiers et d'exploitation futurs, les projets, objectifs, attentes et intentions de la société issue de la fusion et autres déclarations qui ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations sont basées sur les opinions et attentes de la direction de Merck et sont sujettes à des risques et incertitudes significatifs. Les résultats réels pourraient être différents de ceux prévus dans les déclarations prévisionnelles.*

*Les facteurs suivants pourraient, entre autres, faire en sorte que les résultats réels soient différents de ceux prévus dans les déclarations prévisionnelles : la possibilité que les synergies attendues à la suite de la fusion entre Merck et Schering-Plough ne se réalisent pas ou ne se réalisent pas dans le délai prévu ; l'impact de la régulation du secteur pharmaceutique et de la législation sur les soins de santé ; le risque que les activités ne puissent être intégrées avec succès ; les perturbations résultant de la fusion qui pourraient rendre plus difficile la poursuite de relations commerciales et opérationnelles ; la capacité de Merck à prédire avec précision les conditions de marché futures ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets de Merck et d'autres protections pour les produits innovants ; le risque de la mise en application de réglementations et de politiques sur la santé nouvelles et différentes aux États-Unis et à l'international et l'exposition aux litiges et/ou à des mesures de régulation.*

*Merck ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement une quelconque déclaration prévisionnelle, que ce soit à la suite d'informations nouvelles, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit. Vous pourrez prendre connaissance d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats soient significativement différents de ceux décrits dans les déclarations prévisionnelles, dans le Rapport annuel 2009 de Merck déposé au moyen du Formulaire 10-K et dans les autres documents déposés par la société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), lesquels sont mis à disposition sur le site Internet de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).*

### **Déclarations prospectives de sanofi-aventis**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2009 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2009 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.*